

Résilier ou maintenir un système qui fonctionne ? **NON** 27 septembre à l'initiative de résiliation

Alors que la crise économique due au coronavirus frappe durement notre pays, voulons-nous l'aggraver et y ajouter une crise supplémentaire ? C'est tout l'enjeu de la votation du 27 septembre 2020 sur l'initiative de résiliation de l'UDC.

Cette initiative se focalise sur la libre-circulation des personnes, mais menace en réalité l'ensemble des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Europe. Comment ? La libre-circulation fait partie du premier paquet d'accords bilatéraux. Ils sont liés entre eux. Si l'un est résilié, les six autres cessent de s'appliquer automatiquement, six mois plus tard. C'est inscrit noir sur blanc dans chaque accord (libre-circulation: article 25). Résilier les accords bilatéraux avec l'Union serait renoncer à un système qui fonctionne et plus que jamais nécessaire.

Ces accords sont le fondement des relations entre la Suisse et ses voisins. Ils facilitent l'accès à notre principal marché d'exportation (52% du total). Le peuple les a approuvés à plusieurs reprises, et ils nous vont comme un gant. Ils ont contribué au maintien d'une prospérité élevée, d'un chômage bas, des salaires les plus hauts d'Europe et à la création de centaines de milliers d'emploi en Suisse depuis 2002. Et tout cela, en préservant notre souveraineté. En plus, la Suisse a mis en place des mesures d'accompagnement efficaces pour maîtriser les risques, en particulier pour le marché du travail.

QUE PRÉVOIT L'INITIATIVE ?

L'initiative dite «de limitation» de l'UDC est une tentative de plus pour court-circuiter les relations entre la Suisse et l'Europe. C'est un dangereux coup de poker dont nous sortirions tous perdants, surtout en cette période de crise.

L'initiative ne laisse aucune marge d'interprétation. Si elle est approuvée, le Conseil fédéral aura douze mois pour négocier la fin de la libre-circulation des personnes avec l'UE. En cas d'échec, il devra dénoncer l'accord dans les 30 jours. Cela entraînera automatiquement dans sa chute les six autres accords bilatéraux 1, liés entre eux, et ébranlera tout l'édifice patiemment construit depuis les années 90.

UNE RÉSILIATION QUI AGGRAVE LA CRISE ÉCONOMIQUE

La Suisse traverse une crise économique sans précédent. Ce serait le pire moment pour résilier les accords bilatéraux avec la région qui achète 52% des exportations suisses. Nous avons au contraire besoin de conserver cet accès privilégié à l'Europe pour bénéficier pleinement de la reprise économique. L'initiative de résiliation représente une menace pour les emplois et la survie de nombreuses entreprises suisses. Elle revient à jeter de l'huile sur le feu plutôt que d'aller chercher un extincteur.

UNE RÉSILIATION SANS ALTERNATIVES CRÉDIBLES DE LA PART DES INITIANTS

Les auteurs de l'initiative prétendent que l'on pourra trouver un arrangement avec l'UE. Ce sont des promesses en l'air. Nous ne pourrions pas choisir plus mauvaise période pour casser les accords bilatéraux et renégocier. Prétendre que l'on pourrait obtenir de bien meilleures conditions en quelques mois est une dangereuse illusion. D'autant plus que la libre-circulation des personnes est un des piliers fondamentaux du marché intérieur européen, que l'UE a voulu inclure dans les Bilatérales 1 et sur laquelle elle n'a jamais transigé.

D'autres voies, comme l'Espace économique européen ou l'adhésion, n'ont aucun appui populaire. Et ne parlons même pas de la voie solitaire, que même l'UDC refuse. Quant à une modernisation de l'accord de libre-échange de 1972, elle n'amènerait qu'une infime fraction des avantages apportés les accords bilatéraux, pour autant que l'UE veuille bien rediscuter.

Les relations entre la Suisse et l'UE sont comme un tricot. Si l'on tire une maille, tout le reste se défait.

UNE RÉSILIATION QUI NOUS FAIT PERDRE DES AVANTAGES ESSENTIELS

Les accords bilatéraux 1 garantissent un accès facile au principal marché des entreprises suisses: l'Europe (52% des exportations). Depuis leur introduction, ils ont fortement contribué à la prospérité élevée de la Suisse, à la bonne santé de l'emploi et des finances publiques. Dans tous les domaines concernés, les accords amènent des avantages dont chacun bénéficie, directement ou indirectement. Leur perte nous toucherait également tous.

Voici quelques exemples :

- Grâce à l'accord agricole, les fromages suisses s'exportent sans barrières dans l'UE. Les ventes à l'étranger ont augmenté de 42% depuis 2002, essentiellement en Europe. Ce succès assure des débouchés précieux aux producteurs suisses de lait.
- Des fabricants de machines ou d'appareils médicaux économisent des millions et du temps, parce que leurs produits homologués en Suisse sont commercialisables en Europe sans formalités supplémentaires. L'industrie médicale s'attend à une perte de ventes de 400 millions si l'accord tombe en 2021.
- Les hautes écoles et les chercheurs suisses bénéficient grandement de leur participation aux programmes de recherche européens. La Suisse a perçu plus de subventions européennes que ce qu'elle a versé comme contribution.
- La libre-circulation permet de trouver le personnel spécialisé dont manque la Suisse, par exemple dans le domaine de la santé, de la construction ou de la restauration.

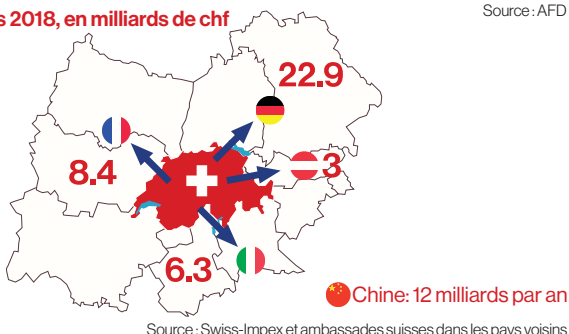
Les accords avec l'UE : un succès démontré par des faits

L'Europe est le client n°1 de la Suisse

Exportations Suisse 2018



Exportations 2018, en milliards de chf

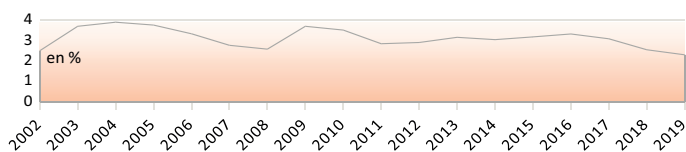


Plus de la moitié (52%) des exportations suisses partent vers l'UE, loin devant les USA (16%) ou la Chine (5%). Un accès privilégié aux pays européen est indispensable.

- En 2018, la Suisse a exporté deux fois plus au sud de l'Allemagne qu'en Chine.
- Les ventes en France voisine dépassent celles au Japon.
- Le Nord de l'Italie achète autant de marchandises que toute l'Espagne.
- Les exportations vers l'Autriche sont équivalentes à celles vers la Corée du Sud.

Le taux de chômage suisse est resté l'un des plus bas d'Europe

Avant la crise du coronavirus, le chômage avait connu une baisse record.



Le taux d'activité en Suisse est le plus élevé d'Europe

Après l'Islande, et pour toutes les classes d'âge.

	CH	UE
15-24 ans	69%	42%
25-49 ans	92%	86%
50-64 ans	81%	70%

Source : OFS

Le salaire annuel brut moyen est le double de la moyenne européenne

(2014, en euros, à plein temps)

UE 28	Suisse	Allemagne
33'545.-	72'134.-	40'931.-

Source : Eurostats

Le taux d'activité des plus de 55 ans a augmenté (2ème trimestre)



Un million d'emplois ont été créés en Suisse depuis la signature des accords bilatéraux.

Source : OFS

Régler des intérêts communs

Les accords bilatéraux sont la solution trouvée pour régler les relations entre la Suisse et l'UE, après le refus de participer à l'Espace économique européen en 1992. Il y a deux principaux groupes d'accords bilatéraux, approuvés à plusieurs reprises par le peuple.

Ils consolident l'accès des entreprises suisses au marché européen et règlent d'autres importantes questions, comme la participation de la Suisse aux programmes de recherche européen ou à la gestion de la sécurité et des réfugiés.

Accords bilatéraux 1

Approuvés par le peuple en 2000

- Recherche
- Transports aériens et terrestres
- Reconnaissance mutuelles des normes
- Produits agricoles
- Libre-circulation des personnes
- Marchés publics

Accords bilatéraux 2

Approuvés par le peuple en 2004 et 2005

- Schengen
- Dublin
- Lutte fraude
- Produits agricoles transformés
- Environnement
- Statistiques
- Médias
- Formation
- Pensions